



Indre, le 18 mai 2016

Aux adhérents de l'ACLEEA

Madame, Monsieur,

Notre association a été créée en 1977, à l'initiative de parents d'élèves et d'enseignants qui souhaitaient prolonger l'action éducative en direction des enfants et des jeunes Indrais, sur ce qu'on dénommait communément à l'époque « les temps libres ».

Depuis cette date, l'ACLEEA a développé, sur la base d'un projet éducatif de qualité destiné au plus grand nombre dans un souci d'égalité et d'équilibre social, un panel d'activités qui permet aujourd'hui de proposer une offre adaptée aux besoins des familles, des enfants, des jeunes mais aussi des moins jeunes (espace public numérique).

Cette offre de loisirs importante, reconnue par de nombreux partenaires (l'éducation nationale, la direction départementale et régionale de la cohésion sociale, le centre régional d'information jeunesse, la CAF, les fédérations d'éducation populaires, pour ne citer que les principaux) ne s'est pas construite du jour au lendemain, mais a été le fruit d'un long travail de concertation avec la ville d'Indre, partenaire essentiel, pour lequel nous avons œuvré avec loyauté depuis 1977 dans un climat de confiance réciproque.

La volonté des équipes municipales successives concernant ce secteur prioritaire de leur projet politique s'est traduite par un accroissement des moyens mis à disposition de l'association autant en matériel, en locaux, qu'en subvention.

Au cours de ces deux dernières années, le montant de la subvention attribuée à l'ACLEEA par la Ville pour la mise en œuvre de sa politique enfance jeunesse (l'organisation des accueils et activités en centre de loisirs et en accueil périscolaire, l'organisation de séjours de vacances puis la prise en charge de la surveillance des usagers de la restauration scolaire, la mise en place et l'animation des TAP) a subi deux baisses successives (-38 000 € en 2015, puis de nouveau -38 000 € pour l'exercice 2016). Ces réductions ont conduit à réduire l'offre avec principalement la suppression de séjours pour maintenir par ailleurs une capacité et une qualité d'accueil et d'activités conformes aux attentes des familles et des usagers sur les autres secteurs.



Par ailleurs, ces deux dernières années, la nature des relations avec les élus de la ville d'Indre a sensiblement changé : un sentiment de suspicion a remplacé l'esprit constructif du partenariat qui animait auparavant nos échanges. Aussi, après avoir réalisé une étude conduite en interne par la commission finances, la ville a ensuite commandité un prestataire externe (le cabinet conseil SEMAPHORES) pour la réalisation d'un audit. Les conclusions de ces deux audits successifs auraient pourtant dû être de nature à rassurer les élus puisqu'elles confirmaient les appréciations annuelles du commissaire aux comptes (organisme extérieur neutre) sur la gestion de l'association et la bonne utilisation des subventions perçues conformément aux objectifs qui les justifient.

Malgré cela, la ville nous a signifié fin décembre 2015, dans le respect du préavis contractuel d'un an, la dénonciation de la convention qui nous lie et a décidé de lancer un processus de préparation d'appel d'offre pour la mise en place d'une délégation de service public.

Cette orientation ne sera pas sans conséquence puisque, après mise en concurrence selon un cahier des charges dont nous ignorons actuellement le périmètre et les exigences, avec une sélection des offres sur des critères que nous ne connaissons pas, l'ACLEEA peut ne pas être le futur attributaire de la délégation de service : ceci conduirait inéluctablement à la dissolution de l'association.

Dans ce contexte très incertain, le conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de vous informer des conséquences à très court terme (échéance 31 décembre 2016) de la décision prise par le Maire.

Les risques encourus par notre association justifient la mobilisation de tous nos adhérents. Nous comptons donc sur votre participation à cette assemblée générale :

**Mercredi 1er juin 2016 à 18h30 au siège de l'ACLEEA
Maison des associations
2 rue du stade à Indre**

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie de recevoir, madame, monsieur mes sincères salutations.

Viviane Silva
Présidente de l'ACLEEA